



**FORMATION**

Développer ses compétences



# LES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE EN RESTAURATION COLLECTIVES (FORMATION PETITE ENFANCE ET ENFANCE)

**VENDREDI 07 NOVEMBRE 2025**

**FORMATIONS 2025**

Familles Rurales Fédération Régionale Grand Est  
12 rue Abbé Devaux 54140 Jarville-la-Malgrange  
Par téléphone : **03 83 37 95 85**  
Par mail : [fr.grand-est@famillesrurales.org](mailto:fr.grand-est@famillesrurales.org)

Taux de satisfaction : 7.98/10  
33 avis



## PROGRAMME

Les professionnels distribuant des repas et/ou des goûters en collectivité sont obligés de respecter l'ensemble des règles et principes de l'hygiène alimentaire. Dans cet objectif, cette formation vous permettra de connaître les principes de base d'hygiène en restauration afin que vous puissiez répondre à l'ensemble des critères exigés par la réglementation et contribuer à améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité sur votre lieu de travail.



## MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats - Modalités d'obtention

- Feuilles de présence
- Quiz
- Fiche de suivi individuel
- Attestation d'assiduité avec validation des acquis
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Un certificat de réalisation d'action de formation et une attestation d'assiduité et de validation des acquis seront remis à chaque participant à l'issue de la formation.



## OBJECTIFS

- Comprendre et identifier les impératifs de sécurité alimentaire lors de la distribution des repas
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène lors de la préparation et de la distribution des repas
- Sensibiliser un collaborateur ou un nouvel arrivant aux bonnes pratiques d'hygiène

## Informations pratiques

Vendredi 07 novembre 2025  
12 rue de l'Abbé Devaux 54140 Jarville-la-Malgrange

1 jour 7 heures  
De 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Capacité d'accueil : entre 8 et 15  
professionnelle de la restauration, formatrice HACCP

Personnes travaillant à destination d'un public petite enfance / enfance

Pré-requis : aucun

Formation en présentiel

250€ pour les salariés Familles Rurales.  
300 € pour les salariés hors réseau Familles Rurales.